

L'ÉDITO DU MAIRE



Avec ces derniers jours de printemps et ce début d'été maussades, tant en politique qu'au niveau climatique, nous avons probablement plus de chances que la première belle éclaircie vienne du ciel.

Pendant ce temps-là, notre mairie prend des couleurs, et les aménagements intérieurs vont se poursuivre durant tout l'été pour une livraison du bâtiment début octobre.

En cette année olympique, au stade, pour nos jeunes, une piste de vélo cross a été édifée sur une partie du terrain de football afin d'y apporter une activité supplémentaire. Nos cyclistes en herbe peuvent dès à présent utiliser ce terrain jusqu'à l'automne, où nous procéderons à son engazonnement et à des plantations pour son aménagement paysagé.

Toujours côté sport, un city park verra le jour fin septembre sur l'emplacement des anciens courts de tennis.

Bonne lecture de ce numéro estival et bon été à tous.

La mairie fait peau neuve...

Depuis notre dernier journal d'avril on peut voir le changement ☺

Les travaux ont débuté fin 2023 et malgré quelques surprises tout avance à grands pas !

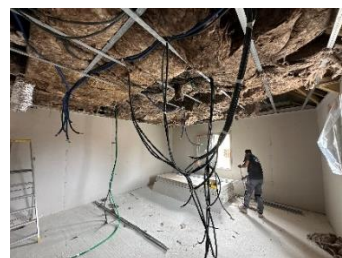
Avant



Après



Les murs et cloisons se mettent en place ainsi que les branchements électriques.



Tour sera bientôt prêt pour vous accueillir !
Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre.

Sommaire

Edito	
La mairie...	p.1
Entreprises à Puisieux	
CR du Conseil	
Résultats des élections	p.2
Que faire cet été dans les environs	p.3
Animations à Puisieux...	p.4
Qu'ont fait les enfants de l'école...	p.5/6
Info département/ Région	p.7
A faire soi-même...	
Recettes à partager...	p.8
Etat civil, agenda, infos	p.9

PRESENTATION DES ENTREPRISES A PUISEUX-PONTOISE



Une station de recharge ultra-rapide pour voiture électrique sur Puisseux-Pontoise.

Actuellement en travaux l'opérateur hollandais Fastned s'installe au « chemin de Courcelles » proche de TRUFFAUT.

Le site sera abrité sous la traditionnelle marquise Fastned, recouverte de panneaux solaires.

Les bornes peuvent recharger plusieurs véhicules simultanément et permettront aux conducteurs de récupérer « jusqu'à 300 km d'autonomie en 15 minutes ».

L'électricité fournie par les bornes sera « 100 % renouvelable issue d'un mélange avec des sources solaires »



LA RECHARGE : Fastned facture 0,59 €/kWh pour tous et 0,35 €/kWh aux « membres Gold » ayant souscrit un abonnement payant.

<https://www.fastnedcharging.com/fr>

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la session du 14/05/24, le conseil municipal a approuvé

➢ CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un terrain multisports tant attendu par notre jeune population.

Accessible, il s'adressera à tous les jeunes et sera également mis à disposition de l'équipe enseignante du groupe scolaire de la commune.

Cet équipement donnera ainsi à tous les jeunes une plus grande et une meilleure ouverture sur les pratiques sportives et sera situé au stade sur le terrain des anciens tennis qui sont hors d'usage.

M. le Maire précise le coût prévisionnel de financement :

Dépenses : travaux 96 627 €, Aléas 4 831 €
Recettes : autofinancement (20%) 17 176 €, Subv A.N.S (30%) 25 365 €
 Subv Région (50%) 42 274 €

Le conseil municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, le programme des travaux présenté par Monsieur le maire,

- Sollicite les aides suivantes des partenaires :

- 25 365.00 € au titre de l'Agence Nationale du Sport (Programme 5000 équipements sportifs)

- 42 274.00 € au titre de la Région Ile de France (Aménagements sportifs du territoire)

- 16 643.00 € au titre du Fonds de compensation de la TVA

- Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération

➢ FIXATION DU LOYER MENSUEL DU LOGEMENT DU STADE

Monsieur le Maire expose qu'il convient de fixer un loyer mensuel pour le logement communal du stade.

Vu le Décret n°2012-752 du 9 mai 2012
 Vu la délibération 2021/10-27 en date du 7 octobre 2021 approuvant l'annulation de la convention d'attribution du logement de fonction.

Monsieur le Maire propose un loyer de 950 € pour ce logement de type T4 avec jardin.

Monsieur le Maire indique également que ce loyer sera révisé de plein droit au début de chaque période annuelle, en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers publié trimestriellement par l'Institut National de la Statistique. L'indice de référence sera celui du trimestre ou le dernier indice connu à la date d'effet du bail.

Le loyer sera payé chaque mois d'avance, avant la date du 05, auprès du comptable public

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, le montant de 950 € de loyer mensuel.
- Autorise Monsieur le Maire à prendre tout acte et/ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Résultats des élections à Puisseux

DEPARTEMENT VAL D'OISE
 Arrondissement de PONTOISE - Canton de CERGY 1
COMMUNE DE PUISEUX-PONTOISE
 ELECTIONS EUROPEENNES

BUREAU	UNIQUE
Nombre d'électeurs inscrits	2 349
Nombre de votants	1 272
Nombre d'absentions	1 077
TOTAL BULLETS NULS	21
TOTAL BULLETS BLANCS	21
TOTAL SUFFRAGES EXPRIMES	1 070

CANDIDATS	Nbre de voix
1 M. HUBER LESANT Lionel Edouard	0
2 M. FAYE Jeanne	0
3 M. MACE Marie	0
4 M. TACHE Aurélien	0
5 M. KROMI Sébastien	0
6 M. CAILLOT Jean	0
7 M. DE LA FAYE Swendie	0
8 M. FLOUX Christophe	0
9 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
10 M. TACHE Aurélien	0
11 M. SAINT-JEAN Albert	0
12 M. MACE Liabeth	0
13 M. KROMI Sébastien	0
14 M. CAILLOT Jean	0
15 M. DE LA FAYE Swendie	0
16 M. FLOUX Christophe	0
17 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
18 M. TACHE Aurélien	0
19 M. SAINT-JEAN Albert	0
20 M. MACE Liabeth	0
21 M. KROMI Sébastien	0
22 M. CAILLOT Jean	0
23 M. DE LA FAYE Swendie	0
24 M. FLOUX Christophe	0
25 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
26 M. TACHE Aurélien	0
27 M. SAINT-JEAN Albert	0
28 M. MACE Liabeth	0
29 M. KROMI Sébastien	0
30 M. CAILLOT Jean	0
31 M. DE LA FAYE Swendie	0
32 M. FLOUX Christophe	0
33 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
34 M. TACHE Aurélien	0
35 M. SAINT-JEAN Albert	0
36 M. MACE Liabeth	0
37 M. KROMI Sébastien	0
38 M. CAILLOT Jean	0
39 M. DE LA FAYE Swendie	0
40 M. FLOUX Christophe	0
41 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
42 M. TACHE Aurélien	0
43 M. SAINT-JEAN Albert	0
44 M. MACE Liabeth	0
45 M. KROMI Sébastien	0
46 M. CAILLOT Jean	0
47 M. DE LA FAYE Swendie	0
48 M. FLOUX Christophe	0
49 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
50 M. TACHE Aurélien	0
51 M. SAINT-JEAN Albert	0
52 M. MACE Liabeth	0
53 M. KROMI Sébastien	0
54 M. CAILLOT Jean	0
55 M. DE LA FAYE Swendie	0
56 M. FLOUX Christophe	0
57 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
58 M. TACHE Aurélien	0
59 M. SAINT-JEAN Albert	0
60 M. MACE Liabeth	0
61 M. KROMI Sébastien	0
62 M. CAILLOT Jean	0
63 M. DE LA FAYE Swendie	0
64 M. FLOUX Christophe	0
65 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
66 M. TACHE Aurélien	0
67 M. SAINT-JEAN Albert	0
68 M. MACE Liabeth	0
69 M. KROMI Sébastien	0
70 M. CAILLOT Jean	0
71 M. DE LA FAYE Swendie	0
72 M. FLOUX Christophe	0
73 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
74 M. TACHE Aurélien	0
75 M. SAINT-JEAN Albert	0
76 M. MACE Liabeth	0
77 M. KROMI Sébastien	0
78 M. CAILLOT Jean	0
79 M. DE LA FAYE Swendie	0
80 M. FLOUX Christophe	0
81 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
82 M. TACHE Aurélien	0
83 M. SAINT-JEAN Albert	0
84 M. MACE Liabeth	0
85 M. KROMI Sébastien	0
86 M. CAILLOT Jean	0
87 M. DE LA FAYE Swendie	0
88 M. FLOUX Christophe	0
89 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
90 M. TACHE Aurélien	0
91 M. SAINT-JEAN Albert	0
92 M. MACE Liabeth	0
93 M. KROMI Sébastien	0
94 M. CAILLOT Jean	0
95 M. DE LA FAYE Swendie	0
96 M. FLOUX Christophe	0
97 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
98 M. TACHE Aurélien	0
99 M. SAINT-JEAN Albert	0
100 M. MACE Liabeth	0
101 M. KROMI Sébastien	0
102 M. CAILLOT Jean	0
103 M. DE LA FAYE Swendie	0
104 M. FLOUX Christophe	0
105 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
106 M. TACHE Aurélien	0
107 M. SAINT-JEAN Albert	0
108 M. MACE Liabeth	0
109 M. KROMI Sébastien	0
110 M. CAILLOT Jean	0
111 M. DE LA FAYE Swendie	0
112 M. FLOUX Christophe	0
113 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
114 M. TACHE Aurélien	0
115 M. SAINT-JEAN Albert	0
116 M. MACE Liabeth	0
117 M. KROMI Sébastien	0
118 M. CAILLOT Jean	0
119 M. DE LA FAYE Swendie	0
120 M. FLOUX Christophe	0
121 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
122 M. TACHE Aurélien	0
123 M. SAINT-JEAN Albert	0
124 M. MACE Liabeth	0
125 M. KROMI Sébastien	0
126 M. CAILLOT Jean	0
127 M. DE LA FAYE Swendie	0
128 M. FLOUX Christophe	0
129 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
130 M. TACHE Aurélien	0
131 M. SAINT-JEAN Albert	0
132 M. MACE Liabeth	0
133 M. KROMI Sébastien	0
134 M. CAILLOT Jean	0
135 M. DE LA FAYE Swendie	0
136 M. FLOUX Christophe	0
137 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
138 M. TACHE Aurélien	0
139 M. SAINT-JEAN Albert	0
140 M. MACE Liabeth	0
141 M. KROMI Sébastien	0
142 M. CAILLOT Jean	0
143 M. DE LA FAYE Swendie	0
144 M. FLOUX Christophe	0
145 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
146 M. TACHE Aurélien	0
147 M. SAINT-JEAN Albert	0
148 M. MACE Liabeth	0
149 M. KROMI Sébastien	0
150 M. CAILLOT Jean	0
151 M. DE LA FAYE Swendie	0
152 M. FLOUX Christophe	0
153 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
154 M. TACHE Aurélien	0
155 M. SAINT-JEAN Albert	0
156 M. MACE Liabeth	0
157 M. KROMI Sébastien	0
158 M. CAILLOT Jean	0
159 M. DE LA FAYE Swendie	0
160 M. FLOUX Christophe	0
161 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
162 M. TACHE Aurélien	0
163 M. SAINT-JEAN Albert	0
164 M. MACE Liabeth	0
165 M. KROMI Sébastien	0
166 M. CAILLOT Jean	0
167 M. DE LA FAYE Swendie	0
168 M. FLOUX Christophe	0
169 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
170 M. TACHE Aurélien	0
171 M. SAINT-JEAN Albert	0
172 M. MACE Liabeth	0
173 M. KROMI Sébastien	0
174 M. CAILLOT Jean	0
175 M. DE LA FAYE Swendie	0
176 M. FLOUX Christophe	0
177 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
178 M. TACHE Aurélien	0
179 M. SAINT-JEAN Albert	0
180 M. MACE Liabeth	0
181 M. KROMI Sébastien	0
182 M. CAILLOT Jean	0
183 M. DE LA FAYE Swendie	0
184 M. FLOUX Christophe	0
185 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
186 M. TACHE Aurélien	0
187 M. SAINT-JEAN Albert	0
188 M. MACE Liabeth	0
189 M. KROMI Sébastien	0
190 M. CAILLOT Jean	0
191 M. DE LA FAYE Swendie	0
192 M. FLOUX Christophe	0
193 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
194 M. TACHE Aurélien	0
195 M. SAINT-JEAN Albert	0
196 M. MACE Liabeth	0
197 M. KROMI Sébastien	0
198 M. CAILLOT Jean	0
199 M. DE LA FAYE Swendie	0
200 M. FLOUX Christophe	0
201 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
202 M. TACHE Aurélien	0
203 M. SAINT-JEAN Albert	0
204 M. MACE Liabeth	0
205 M. KROMI Sébastien	0
206 M. CAILLOT Jean	0
207 M. DE LA FAYE Swendie	0
208 M. FLOUX Christophe	0
209 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
210 M. TACHE Aurélien	0
211 M. SAINT-JEAN Albert	0
212 M. MACE Liabeth	0
213 M. KROMI Sébastien	0
214 M. CAILLOT Jean	0
215 M. DE LA FAYE Swendie	0
216 M. FLOUX Christophe	0
217 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
218 M. TACHE Aurélien	0
219 M. SAINT-JEAN Albert	0
220 M. MACE Liabeth	0
221 M. KROMI Sébastien	0
222 M. CAILLOT Jean	0
223 M. DE LA FAYE Swendie	0
224 M. FLOUX Christophe	0
225 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
226 M. TACHE Aurélien	0
227 M. SAINT-JEAN Albert	0
228 M. MACE Liabeth	0
229 M. KROMI Sébastien	0
230 M. CAILLOT Jean	0
231 M. DE LA FAYE Swendie	0
232 M. FLOUX Christophe	0
233 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
234 M. TACHE Aurélien	0
235 M. SAINT-JEAN Albert	0
236 M. MACE Liabeth	0
237 M. KROMI Sébastien	0
238 M. CAILLOT Jean	0
239 M. DE LA FAYE Swendie	0
240 M. FLOUX Christophe	0
241 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
242 M. TACHE Aurélien	0
243 M. SAINT-JEAN Albert	0
244 M. MACE Liabeth	0
245 M. KROMI Sébastien	0
246 M. CAILLOT Jean	0
247 M. DE LA FAYE Swendie	0
248 M. FLOUX Christophe	0
249 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
250 M. TACHE Aurélien	0
251 M. SAINT-JEAN Albert	0
252 M. MACE Liabeth	0
253 M. KROMI Sébastien	0
254 M. CAILLOT Jean	0
255 M. DE LA FAYE Swendie	0
256 M. FLOUX Christophe	0
257 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
258 M. TACHE Aurélien	0
259 M. SAINT-JEAN Albert	0
260 M. MACE Liabeth	0
261 M. KROMI Sébastien	0
262 M. CAILLOT Jean	0
263 M. DE LA FAYE Swendie	0
264 M. FLOUX Christophe	0
265 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
266 M. TACHE Aurélien	0
267 M. SAINT-JEAN Albert	0
268 M. MACE Liabeth	0
269 M. KROMI Sébastien	0
270 M. CAILLOT Jean	0
271 M. DE LA FAYE Swendie	0
272 M. FLOUX Christophe	0
273 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
274 M. TACHE Aurélien	0
275 M. SAINT-JEAN Albert	0
276 M. MACE Liabeth	0
277 M. KROMI Sébastien	0
278 M. CAILLOT Jean	0
279 M. DE LA FAYE Swendie	0
280 M. FLOUX Christophe	0
281 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
282 M. TACHE Aurélien	0
283 M. SAINT-JEAN Albert	0
284 M. MACE Liabeth	0
285 M. KROMI Sébastien	0
286 M. CAILLOT Jean	0
287 M. DE LA FAYE Swendie	0
288 M. FLOUX Christophe	0
289 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
290 M. TACHE Aurélien	0
291 M. SAINT-JEAN Albert	0
292 M. MACE Liabeth	0
293 M. KROMI Sébastien	0
294 M. CAILLOT Jean	0
295 M. DE LA FAYE Swendie	0
296 M. FLOUX Christophe	0
297 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
298 M. TACHE Aurélien	0
299 M. SAINT-JEAN Albert	0
300 M. MACE Liabeth	0
301 M. KROMI Sébastien	0
302 M. CAILLOT Jean	0
303 M. DE LA FAYE Swendie	0
304 M. FLOUX Christophe	0
305 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
306 M. TACHE Aurélien	0
307 M. SAINT-JEAN Albert	0
308 M. MACE Liabeth	0
309 M. KROMI Sébastien	0
310 M. CAILLOT Jean	0
311 M. DE LA FAYE Swendie	0
312 M. FLOUX Christophe	0
313 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
314 M. TACHE Aurélien	0
315 M. SAINT-JEAN Albert	0
316 M. MACE Liabeth	0
317 M. KROMI Sébastien	0
318 M. CAILLOT Jean	0
319 M. DE LA FAYE Swendie	0
320 M. FLOUX Christophe	0
321 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
322 M. TACHE Aurélien	0
323 M. SAINT-JEAN Albert	0
324 M. MACE Liabeth	0
325 M. KROMI Sébastien	0
326 M. CAILLOT Jean	0
327 M. DE LA FAYE Swendie	0
328 M. FLOUX Christophe	0
329 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
330 M. TACHE Aurélien	0
331 M. SAINT-JEAN Albert	0
332 M. MACE Liabeth	0
333 M. KROMI Sébastien	0
334 M. CAILLOT Jean	0
335 M. DE LA FAYE Swendie	0
336 M. FLOUX Christophe	0
337 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
338 M. TACHE Aurélien	0
339 M. SAINT-JEAN Albert	0
340 M. MACE Liabeth	0
341 M. KROMI Sébastien	0
342 M. CAILLOT Jean	0
343 M. DE LA FAYE Swendie	0
344 M. FLOUX Christophe	0
345 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
346 M. TACHE Aurélien	0
347 M. SAINT-JEAN Albert	0
348 M. MACE Liabeth	0
349 M. KROMI Sébastien	0
350 M. CAILLOT Jean	0
351 M. DE LA FAYE Swendie	0
352 M. FLOUX Christophe	0
353 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
354 M. TACHE Aurélien	0
355 M. SAINT-JEAN Albert	0
356 M. MACE Liabeth	0
357 M. KROMI Sébastien	0
358 M. CAILLOT Jean	0
359 M. DE LA FAYE Swendie	0
360 M. FLOUX Christophe	0
361 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
362 M. TACHE Aurélien	0
363 M. SAINT-JEAN Albert	0
364 M. MACE Liabeth	0
365 M. KROMI Sébastien	0
366 M. CAILLOT Jean	0
367 M. DE LA FAYE Swendie	0
368 M. FLOUX Christophe	0
369 M. ETORE-MANDICA Edwina	0
370 M. TACHE Aurélien	0
371 M. SAINT-JEAN Albert	0
372	

Que faire cet été dans les environs...

A Puisieux...



La Plage de Caravan Baz'Arts soirées concerts à l'Île de loisirs



Du 10 février 2024 Au 29 décembre 2024 - Musée archéologique



Aux alentours...



Sous la bannière des « Avant-premières de l'Olympisme », de nombreuses festivités sont prévues autour des passages des Flammes olympique et paralympique, auxquelles tous les Cergypontains sont invités à participer.

Vendredi 19 juillet et samedi 20 juillet de 10h à 17h

Dans le sillage de l'arrivée de la Flamme olympique, venez vivre les Jeux en avant-première au village sportif, culturel et musical, entièrement gratuit, installé les vendredi 19 et samedi 20 juillet de 10h à 17h dans le parc François Mitterrand à Cergy. Un temps de fête, proposé par l'Agglomération avec l'appui des Directions des Sports des communes du territoire et la participation de plus de 20 associations, acteurs sportifs et culturels locaux. Un village où vous pourrez notamment vous initier de façon ludique, et en famille, à de nombreuses disciplines sportives. (Athlétisme, basket 3x3, baseball, bmx, boxe française, cécifoot, mur escalade, escrime, football américain, handball, speedminton, volley-ball, espace lecture & jeux)

Pour connaître les lieux, horaires, passage des flammes : [Vivre les Jeux à Cergy-Pontoise | Cergy-Pontoise, l'agglomération \(cergypontoise.fr\)](#)

Passage Flamme paralympique le mardi 27 août

Le passage de la Flamme paralympique est prévu dans le quartier « Axe Majeur – Horloge » à Cergy le mardi 27 août entre 14h et 15h. Le parcours précis de la Flamme ne sera dévoilé officiellement par le COJO (Comité d'organisation des Jeux olympiques) et le département du Val d'Oise que le 25 juin prochain. Retrouvez-le ici à partir du 26 juin.

Du 12 juin au 14 juillet, les mercredis, jeudis, vendredis à partir de 17h et les week-end à partir de 15h.

Accès : libre

Adresse : Ile de Loisirs- Accueil multisports- Parking P3- 95000 CERGY

La Guinguette de Cergy



Du 1er juin au 22 septembre, la Guinguette de Cergy sera de retour dans le magnifique parc de la maison Anne et Gérard Philipe les **mercredis, jeudis et dimanches de 17h à 22h** ainsi que les **vendredis et samedis de 17h à minuit**, avec de nombreuses nouveautés.

Visite historique / Chronologie de Maubuisson : huit siècles dévoilés



Dimanche 21 juillet, dimanche 25 août à 14h30 /

Tout public /Durée : 1h15 / Tarif : 5€

Renseignements : 01 34 33 85 00 / [Sur réservation](#)



<https://13commeune.fr/evenements/partir-en-livre-2024-fete-ses-10-ans-avec-les-jo/>

Les Vikings ont longtemps été redoutés. De rares traces archéologiques témoignent de leur présence en France. Le Val d'Oise semble n'être qu'une terre de passage, bien que ses frontières historiques soient intimement liées à un passé viking.

Accès : Gratuit

Du mardi au vendredi de 9h à 17h30 ainsi que **les week-ends et jours fériés de 13h à 18h.**

Musée archéologique départemental

Place du château

95450 Guiry-en-Vexin

Le domaine régional de Villarceaux



Samedi 13 juillet : *Les samedis à la campagne* Déjeuner sur l'herbe

Théâtre de déambulation dans les jardins

Si Villarceaux m'était conté

Apéro-concert Hervé Samb jazz

Samedi 20 juillet : *Les samedis à la campagne* Déjeuner sur l'herbe

Théâtre de déambulation dans les jardins

Si Villarceaux m'était conté

Apéro-concert Vincent Peirani accordéon

Samedi 24 août Observation nocturne La Nuit de la chauve-souris

Samedi 31 août *Les samedis à la campagne* Déjeuner sur l'herbe

Théâtre de déambulation dans les jardins

Si Villarceaux m'était conté

Apéro-concert Sara Llorca et Benoît

Lugue chanson française

ANIMATIONS A PUISEUX



VIDE GRENIER



Le **dimanche 28 avril** a eu lieu le traditionnel Vide-grenier de notre village. Évènement attendu tout autant par les Puiséens que les extérieurs. Le temps capricieux a fini par laisser place à un soleil qui a réjoui les exposants mais aussi les visiteurs.

Pour le repas, le food truck « Chez Angèle et Patrick » a ravi les nombreuses papilles par ses burgers revisités, plats créoles et rhums arrangés.

La buvette du comité des fêtes a offert aux exposants une viennoiserie et un café pour se réchauffer et s'installer vaillamment.

Tout au long de la journée, vous pouviez y consommer des boissons chaudes, froides et autres gourmandises. Nous vous attendrons fidèle au poste l'année prochaine avec, nous l'espérons, une météo plus clémente avec toujours de belles affaires en perspective.



FÊTE DU VILLAGE

Le **2 Juin 2024** : c'était la Fête du Village

Quelques semaines auparavant, le CFLPP a retenu son élan :

Soudain le stade fut envahi par une horde de « Gens du Voyage ». Ce fut la consternation... Mais notre Maire et les autorités compétentes ont été efficaces et à temps les intrus furent expulsés. Tous les détails de l'organisation ont pu, alors être menés à bien !

Malgré le froid et les averses, les enfants et leurs parents ont honoré de leur visite.

Le stade était orné de structures gonflables, de la pêche aux canards, d'un stand maquillage et de la buvette, emblèmes de ces réjouissances.

Les enfants sont pour quelques instants devenus footballeurs, acrobates, grimpeurs, pilotes, pêcheurs ... pour leur plus grand plaisir !



Cette joyeuse journée s'est terminée par l'apéritif offert par le Maire et le Conseil Municipal, suivi du dîner.



La fête s'est poursuivie par le dîner dans la salle polyvalente, décorée aux couleurs du Portugal.

Sa gastronomie, a été à l'honneur : un plat typique de morue à bras, ou du poulet grillé, selon le choix des convives. Des beignets de morue, de crevettes et de crabes précédaient le plat de résistance.

Les desserts, confectionnés par les participants ont été évalués par les membres du comité des fêtes pour élire « la meilleure pâtissière » de Puisseux, pour cette année, Mme LIARD.

La tombola a aussi fait de nombreux heureux comme à son habitude tout comme la musique et la danse en fin de soirée qui a permis aux petits et grands de s'amuser ensemble. Il est important de maintenir quelle que soit la météo, ce rassemblement villageois où les unes et les autres, toutes générations confondues, se côtoient, se parlent, dans la joie et la bonne humeur.

Retenez que nous vous attendons déjà pour l'an prochain !



À noter nos prochains évènements

Dimanche 24 Novembre 2024: Marché de Noël

Samedi 7 Décembre 2024: Ateliers créatifs de Noël pour les enfants

Hiver 2025: « Nouveauté » Loto des enfants

Avril 2025: Vide-grenier

Samedi 14 Juin 2025: Fête du village



INFORMATIONS DEPARTEMENT-REGION-AGGLO



Le département du Val d'Oise a mis en place un document cadre sous forme de **charte pour le Bien Vieillir en Val d'Oise** élaboré par le CODERPA en 2012.

Elle est soutenue par le CDCA et par le Département du Val d'Oise, qui propose aux collectivités territoriales de manifester, au-delà de leurs obligations réglementaires, leur engagement à donner à la personne âgée sa place dans la cité par la mise en œuvre de différents moyens appropriés.

La commune ou l'intercommunalité signataire de la charte s'engage à promouvoir le bien vieillir en Val d'Oise en prenant des mesures concrètes d'accompagnement déclinées dans les domaines suivants :

- La participation citoyenne
- L'information et la communication
- La mobilité et le transport
- La vie à domicile
- La vie sociale
- La culture et la formation
- L'habitat

LIEN INTERNET : <https://www.valdoise.fr/ressource/23/181-charte-pour-le-bien-vieillir-en-val-d-oise.htm>



Passage Flamme olympique le vendredi 19 juillet

Venez applaudir les porteuses et porteurs de la Flamme olympique tout au long du parcours de 4 km depuis les berges de l'Oise à Pontoise jusqu'au Conseil départemental du Val d'Oise à Cergy.

- **Départ à 8h30** quai Fontaine à Pontoise, entre l'Office de Tourisme et le pont sur l'Oise.
- **Arrivée à 9h35** avenue du Parc à Cergy, devant le Conseil départemental du Val d'Oise.

Puis, nombreuses festivités et initiations sportives de 10h à 17h dans le Parc François Mitterrand, situé juste en face du Conseil départemental du Val d'Oise à Cergy Grand Centre.



A FAIRE SOI-MÊME

Des pots à cocktail



Comment rendre l'heure de l'apéro encore plus festif ? En réalisant ces

mignons pots à cocktail avec des bocaux en verre.

Pour un pot « pastèque » Peignez tout d'abord votre pot en rose à

l'aide de peinture pour verre puis dessinez-y des petits pépins

Enroulez ensuite de la corde autour de la base et peignez-la en vert.

Et profitez d'une boisson fraîche !

Recettes testées, validées... à partager

Crumble à la tomate



Pour 6 personnes

Préparation : 15 min – Cuisson : 30+30 min

Ingrédients :

- 1,5 kg de tomates
- 2 branches de basilic
- 1 gousse d'ail
- 100 g de farine
- 100 g de beurre salé très froid
- 75 g de chapelure
- 45 g de parmesan râpé ou Grana
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre

Réalisation :

- Préchauffer le four à 120°C et placer le moule carré sur la plaque alu perforée.
- Porter une casserole d'eau à ébullition.
- Laver les tomates, retirer les pédoncules, les couper en quatre.
- Laver, sécher, ciseler le basilic.
- Éplucher et couper en 2 la gousse d'ail.
- La frotter sur le moule
- Disposer les morceaux d'ail coupés et les quartiers de tomate, saler, poivrer et parsemer de basilic.
- Arroser d'un filet d'huile d'olive et enfourner 30 min.
- mettre dans un cul-de-poule la farine, la chapelure, la Grana et le beurre en morceaux.
- Mélanger du bout des doigts et ajouter 1 cs d'huile d'olive jusqu'à obtention d'une pâte granuleuse. Réserver la pâte au frigo.
- Sortir le plat du four et porter la température à 210° C.
- Recouvrir les tomates de pâte à crumble et enfourner durant 30 min.

Déguster chaud !

Tarte aux tomates



Ingrédients

Pâte brisée

- 150 g (1 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 1 ml (1/4 c. à thé) de sel
- 85 g (6 c. à soupe) de beurre non, salé froid et coupé en dés
- 45 ml (3 c. à soupe) d'eau glacée

Garniture

- 675 g (1 1/2 lb) de tomates ancestrales, tranchées en rondelles de 5 mm (1/4 po) d'épaisseur
- 5 ml (1 c. à thé) de sel
- 20 ml (4 c. à thé) de moutarde à l'ancienne
- 150 g (1 1/2 tasse) de fromage gruyère râpé
- 25 g (1/2 tasse) d'herbes fraîches ciselées (basilic, thym, ciboulette)

Préparation

• Pâte brisée

Dans un grand bol, mélanger la farine et le sel. Incorporer le beurre en petits morceaux de la grosseur de petits pois. Ajouter l'eau. Mélanger juste assez pour humecter les ingrédients secs et que la pâte se tienne. Former un disque. Envelopper de pellicule plastique et réfrigérer la pâte 30 minutes. Préchauffer le four à 200 °C Sur un plan de travail fariné, abaisser la pâte à une épaisseur de 3 mm. Foncer un plat à tarte de 24 cm de diamètre. À l'aide d'une fourchette, piquer le fond de la tarte. Couvrir d'une feuille de papier sulfurisé et remplir de pois secs.

Cuire au four 30 légèrement doré. Retirer les pois et le papier Réduire la température du four à 180 °C.

Garniture

Entre-temps, déposer les tomates sur une grille au-dessus d'une plaque. Parsemer du sel et laisser dégorger 15 minutes. Éponger l'eau à l'aide d'un papier absorbant.

Étaler la moutarde dans le fond de la pâte. Répartir en alternant le fromage, les herbes et les tomates pour former des étages.

Cuire au four 20 minutes ou jusqu'à ce que les tomates soient chaudes et le fromage légèrement fondu. Laisser reposer 15 minutes avant de servir avec une salade.

Sorbet à la framboise



Ingrédients

- 650 g framboises fraîches ou surgelées
 - 1/2 jus citron
- #### Sirop :
- 200 g sucre
 - 250 ml eau

Préparation du sirop

1. Porter l'eau et le sucre à ébullition dans une casserole jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Retirer du feu et laisser refroidir.
2. Dans un mixer ajouter les framboises. Verser le sirop et le jus de citron et mixer.
3. Passer la préparation au tamis et bien écraser à la louche. Verser la préparation dans un contenant (moule à cake par exemple) recouvert de papier sulfurisé. Placer au congélateur environ 3 à 4 heures.
4. Retirer du congélateur et laisser ramollir à température ambiante quelques minutes avant de servir.

INFORMATIONS PRATIQUES

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés

Hamad HAMAD ABDALLAH
Le 22/04/24
Aynah NAWAZ
Le 03/06/24

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Passage de la Flamme olympique le 19 juillet à Pontoise et Cergy.

Le stationnement des véhicules sera interdit sur l'ensemble du parcours de la Flamme, et certaines rues adjacentes, à partir du mardi 16 juillet et jusqu'à la fin de la manifestation le 19 juillet.

La **circulation** sera **interdite** le vendredi **19 juillet de 6 h à la fin de matinée** sur le parcours de la Flamme, et très difficile dans les quartiers traversés.

Les bretelles d'entrées/sortie de l'autoroute A15 au niveau de la sortie N°9 seront fermées le même jour jusqu'en fin de matinée.

Fonctionnement normal des transports en commun ferrés (SNCF, RER), mais des perturbations à prévoir le matin du 19 juillet sur les lignes de bus qui habituellement empruntent ou croisent le parcours de la Flamme. Renseignez-vous régulièrement sur l'appli « Île-de-France Mobilités ».



Le SIARP participera aux Journées du patrimoine, **samedi 21 septembre**, mais cette fois-ci, nous accueillerons du public sur la station d'épuration de Neuville-sur-Oise, en plus de la station d'épuration de Chars.

À ce jour, nous ouvrirons 3 créneaux horaires à 9 h / 10 h 45 et 14 h. Les inscriptions se feront en ligne dans notre actualité via un formulaire.



Une application **GRATUITE** pour les citoyens permet de se tenir au courant des publications de la commune.

Les messages vous concernent tous : alertes, actualités, vie locale, etc. L'objectif étant d'**améliorer la communication sur la commune**, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours.

Aujourd'hui nous comptons **190 abonnés** qui sont au courant de toutes les informations concernant la commune ou l'Agglo! Merci à vous !



Depuis un **décret du 29 juin 1979**, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'**obligation** de posséder une **boîte aux lettres normalisée**, c'est-à-dire qui affiche a minima le **nom** et le **numéro** de l'habitation si celle-ci en possède un.



Samedi 7 septembre : 10h-15h

Forum des associations
La CACP sera aussi présente
salle François Lemonnier

Du samedi 13 au dimanche 22 septembre :

Festival Cergy Soit !

Samedi 5 octobre : 14h30 -16h

Café rencontre

salle François Lemonnier

OFFICES RELIGIEUX

Eglise Saint Pierre Saint Paul

Mercredis: messe 19h

(sauf vacances scolaires)

Culte Impact Centre Chrétien

3 chemin du clos

Dimanche : 8h15-10h30 / 11h-13h30

SITE INTERNET COMMUNAL



puteux-pontoise.fr

L'**identification** est le **moyen le plus sûr** de vous contacter si votre chat est trouvé sur la voie publique.



Un chat non identifié ne reste en fourrière que le **temps légal de 8 jours ouvrés**. Ensuite, au mieux il est placé par une association de protection animale mais lorsque les capacités d'hébergement sont dépassées, les chats perdus non identifiés peuvent être euthanasiés.

Contacts utiles

Fichier d'identification (iCad):

0810 778 778 et sur www.i-cad.fr

et l'application Filalapat www.filalapat.fr

<https://agriculture.gouv.fr/la-sterilisation-des-chats-un-acte-de-protection>

MAIRIE

1 rue de l'église

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture au public :

9 H – 12 H Mercredi

14 H – 18 H Mardi et vendredi

Pour l'été

La mairie reste **ouverte** en juillet aux horaires habituels

Mais sera **fermée** les **SAMEDIS**

